



SUD éducation Alsace  
c/o Solidaires - Maison des Syndicats  
1 rue Sédillot - 67000 Strasbourg  
06 76 96 67 63 ou 07 62 12 25 28  
sudeducalsace@no-log.org  
<http://sudeducalsace.info/>



## Pourquoi et pour qui voter ?

### Pourquoi voter ?

Comme vous le savez, du 27 novembre au 4 décembre 2014 auront lieu les élections professionnelles.

#### *Mais pourquoi je devrais voter ?*

Ces élections permettent de définir sur le plan national les syndicats représentatifs. Face à l'État-employeur mais aussi l'État initiateur de réformes, ce sont les seules organisations représentant les personnels enseignants qui sont informées, qui peuvent négocier et vous mobiliser contre tout projet dangereux pour vous ou pour le Service Public d'Éducation.

Pour le premier degré, sur le plan départemental, elles désigneront les représentants des syndicats qui siégeront à la Commission administrative paritaire départementale.

La CAPD n'est pas uniquement le lieu où s'effectuent les opérations de mutation ou de promotion mais elle a aussi un rôle dans les sanctions infligées aux enseignants (Conseil de discipline)

Par exemple : une enseignante vient de se faire licencier de l'Éducation Nationale avec l'aide d'un élu d'un syndicat qui a voté avec la hiérarchie pour cette sanction...

**Alors  
attention à  
votre vote !**



Précision : c'est la représentativité au plan national qui permet aux syndicats d'avoir des moyens de fonctionnement (décharges, droit d'organiser des réunions d'information ou des stages de formation...), de vous représenter (dans les instances administratives) et de vous accompagner (auprès des supérieurs hiérarchiques) pour pouvoir mieux vous défendre. En ce qui concerne les décharges, à SUD il n'y a ni décharges complètes ni permanents déconnectés du métier : un-e déchargé-e doit toujours faire cours (maximum d'une demi-décharge) et ne peut pas avoir plus de 8 ans de décharge consécutifs.

### Pour qui voter ?

#### ***Pour SUD Éducation évidemment !***

*Mais vous êtes un syndicat d'extrême gauche révolutionnaire !*

SUD Éducation syndique dans une même structure tous les enseignants et personnels engagés par l'état qui participent à la vie d'un établissement scolaire (de la maternelle aux universités), ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la politique éducative d'un gouvernement, de partager des expériences et des combats. Cela nous permet de mesurer l'impact de tout projet éducatif ou de tout texte relatif à nos statuts, à nos rémunérations ou à nos conditions de travail. En ce moment nous sommes plus les témoins d'une casse de l'Éducation Nationale publique. ***Et ceci nous le disons et nous ne nous y résignons pas : nous voulons lutter contre !***

## **Et pour les professeurs des écoles, que faites-vous ?**

► Nous prônons une éducation différente où l'enseignant n'est pas un mouton aux ordres d'un IEN plus ou moins capable, mais où il devient et reste le moteur de sa classe. L'enseignant doit pouvoir appliquer sa pédagogie et non une pédagogie universelle qui, comme tout le monde le sait, n'existe pas.

Pour cela, il faudrait que nos supérieurs puissent être des aides et non des petits Kapos qui viennent faire peur lors des inspections et donner des leçons trop souvent inutiles. En l'état de la manière et de l'esprit dans lesquels sont conçues les inspections, cela nous conduit à encourager les collègues à refuser celles-ci, ce que permettent les textes, et à proposer une évaluation des enseignants qui reviennent aux fondamentaux : conseiller et motiver.

► Nous informons les enseignants sur leurs droits et leurs devoirs, qui sont trop souvent méconnus par l'enseignant et sa hiérarchie.

*Vous allez devoir voter pour 4 scrutins : élection à la Commission administrative paritaire départementale (CAPD), élection à la Commission administrative paritaire nationale (CAPN), élection au Comité technique académique (CTA) et élection au Comité technique ministériel (CTM). Sachant que la représentativité globale des syndicats est accordée en fonction des résultats au CTM.*

## Pour ces 4 scrutins :



► Nous défendons les enseignants qu'ils soient ou non syndiqués à SUD. Pour cela nous demandons, le plus souvent que notre administration applique la loi, ce qu'elle « oublie » très souvent de faire.

► Nous voulons la fin du favoritisme qui est souvent de règle en matière de promotions ou de mutations, mais aussi la fin du clientélisme trop souvent instauré par certaines organisations syndicales : il faut un système clair et transparent.

Si tout cela est être un syndicat révolutionnaire, comme le pensent certains, **oui nous le sommes.** Mais si demander le respect de l'enseignant et de la loi est être révolutionnaire, alors notre métier est devenu bien triste ! Notre métier demande, ce qui est normal, le respect de l'élève, alors il serait normal que l'enseignant soit aussi respecté, ce qui dans le premier degré est souvent oublié...

La dégradation de nos conditions de travail, la pression accrue de notre hiérarchie, nous pouvons lutter contre ! → **Contactez-nous !**



# **Votez SUD éducation !**